

.....

Le patrimoine religieux : une véritable richesse collective dans le Bas-Saint-Laurent

MONIQUE BOURGET

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Dans son bulletin d'information de l'automne 1995, la Commission des biens culturels du Québec abordait la question du patrimoine religieux en relatant les principaux éléments d'une réflexion amorcée en 1994 : l'importance des institutions religieuses dans le patrimoine paysager du Québec; les changements au sein de la société québécoise depuis les 35 dernières années et l'incidence de ceux-ci sur la précarité du patrimoine religieux dans son ensemble; la richesse des patrimoines architectural, mobilier, archivistique et immatériel et, enfin, la nécessité pour les différents milieux d'intervenir en concertation pour protéger et mettre en valeur ces témoins privilégiés de la culture des Québécois.

Des exemples inspirants de partenariat exist-

tent en différents endroits au Québec, permettant à la fois la préservation et la mise en valeur de biens du patrimoine religieux ainsi que l'intégration de services fonctionnels répondant à des besoins culturels et communautaires de plus en plus diversifiés. La

bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, qui loge à l'intérieur de l'ancienne église anglicane Saint Matthews à Québec, l'*Anglicane*, petite salle de spectacles aménagée dans l'enceinte d'une ancienne chapelle à Lévis, ainsi que le *Musée de l'Amérique française*, localisé dans l'ancienne chapelle du Séminaire de Québec, constituent autant de témoins éloquents du potentiel de

exclusive à de grandes villes comme Montréal, Québec ou Trois-Rivières!

Dans le Bas-Saint-Laurent, les initiatives heureuses de réhabilitation du patrimoine bâti se font de plus en plus nombreuses et suscitent un intérêt croissant chez la population, autant dans les secteurs urbanisés que dans les régions plus rurales. Parmi les interventions intéressantes touchant le patrimoine religieux, on note le projet de l'*Ancien presbytère de Sainte-Flavie*, récemment rénové et transformé en bibliothèque municipale et en lieu d'exposition. Une fructueuse complicité établie entre les autorités de la municipalité et de la fabrique de Sainte-Flavie et le ministère de la Culture et des Communications a en effet permis une intervention sensible à un bâtiment religieux aux attributs archi-



Ancien presbytère de Sainte-Flavie transformé en Centre multifonctionnel.

réhabilitation et de revitalisation de quartiers urbains anciens par l'adaptation des qualités intrinsèques de bâtiments originellement à vocation religieuse en des lieux de diffusion culturelle exceptionnels. Mais il ne faut pas croire que pareille pratique est

tecturaux des plus évocateurs sur le plan régional. Non seulement le presbytère est-il devenu un lieu fonctionnel très apprécié des citoyens, mais ces derniers semblent s'en être inspiré pour intervenir sur leurs propriétés en affinité avec les

.....

composantes architecturales qu'ils y trouvent.

D'autres espaces du patrimoine religieux sont également devenus des lieux significatifs pour les milieux qui y ont investi des énergies créatrices en matière de réhabilitation profitable et de rénovation respectueuse. Parmi les sites d'intérêt, citons le *Musée de Kamouraska*, qui occupe l'ancien couvent de renommée du village, le *presbytère de Rivière-Ouelle*, converti en complexe d'habitation, le *couvent Bon-Pasteur de Rivière-du-Loup*, qui abrite maintenant la *Maison de la Culture* de la ville ainsi que le *Musée de Rimouski*, installé dans l'ancienne église de la rue Saint-Germain. Il ne faut par ailleurs pas négliger les sites du patrimoine religieux de la région qui bénéficient d'un statut particulier en vertu de la Loi sur les biens culturels tels que l'*église de Sainte-Luce-sur-Mer*, l'*église et le presbytère de Cacouna* de même que les *statues d'anges de l'église de Saint-Pascal de Kamouraska*. De plus, la *croix de chemin de Saint-Germain-de-Kamouraska* fait partie de ce qu'on appelle le «trésor» dans le domaine, soit des oeuvres qui présentent des caractéristiques exceptionnelles, tant en ce qui a trait à l'aspect architecture qu'à celui de la sculpture.

Oui! Le patrimoine religieux constitue véritablement une richesse collective impressionnante dans la région du Bas-Saint-Laurent; les interventions de sauvegarde et de mise en valeur énumérées auparavant en font foi. Dans le contexte de précarité évoqué par la Commission des biens culturels, il apparaît plus que jamais pertinent d'explorer toutes les pistes d'intervention favorisant une plus grande appropriation du patrimoine religieux par des actions concertées dans les milieux urbains et ruraux. Il est une avenue, relativement accessible

sur le plan régional, qui assurerait une pérennité de cette richesse collective bas-laurentienne en visant une plus grande intégration des divers éléments de ce patrimoine par une meilleure compréhension de ses composantes, de sa problématique et de son potentiel, soit l'implantation de différents outils

d'interprétation: circuits thématiques, visites guidées, brochures d'information, le tout rendu accessible à un public touristique, bien sûr, mais d'abord et avant tout aux collectivités qui peuvent s'identifier à ces biens inestimables par une utilisation et un traitement rationnels.